

NORD VAUDOIS Le destin du projet éolien de La Grandsonnaz devait se jouer lundi soir entre les quatre communes impliquées. Mais Fiez a retiré ce point de l'ordre du jour et Bullet a demandé un référendum. L'avenir du parc reste donc incertain.

TEXTE: C. MD

PHOTOMONTAGE: DR

Quinze ans. C'est le temps qu'il a fallu pour monter le projet de parc éolien de La Grandsonnaz. Son sort aurait pu être scellé lundi soir, puisque les quatre communes hôtes devaient se positionner sur l'installation de 15 éoliennes dans la région du Chasseron et faire avancer le projet dans un sens ou dans un autre. Mais la réalité en a voulu autrement. Chaque organe législatif ayant opté pour une solution différente, il va falloir se remettre autour de la table pour savoir si le projet peut être maintenu en l'état ou avec des modifications, voire sans Fontaines-sur-Grandson...

MAUBORGET

Le Conseil général a accepté les deux éléments à voter, à savoir la levée des oppositions et le plan partiel d'affectation, haut la main, avec quinze voix pour et cinq refus. Même les six assermentations du soir même n'ont pas changé la donne. «Tout s'est formidablement bien passé, rapporte le syndic Claude Roulet. La commission avait très bien fait son travail, son rapport était très circonstancié. C'était admirable. Elle a pris le temps de bien l'étudier. Il n'y a eu aucun débat, aucune question.» Pour l'édile, ce vote est le résultat d'un travail de longue haleine. «C'est presque une délivrance. Il faut beaucoup trop de temps et de va-et-vient dans ces histoires. Pourtant, on a toujours pris garde aux remarques des ONG et des associations qui se sont quand même

« 75% de voix pour le projet éolien, c'est une belle récompense du travail effectué. C'est une délivrance aussi. »

Claude Roulet, syndic de Mauborget

L'éolien suspendu aux votes



« Cela s'est joué à une voix près. J'ai été surpris, car je pensais que le vote sur le plan d'affectation serait à peu près le même que pour la levée des oppositions. »

Xavier Boesiger, syndic de Fontaines-sur-Grandson

permis de faire opposition. Tout ce qu'on a pu ou du modifier, on l'a fait. »

FONTAINES-SUR-GRANDSON

C'était chaud à Fontaines-sur-Grandson, mais après un petit débat et un vote à bulletin secret, le projet a pris l'eau... pour une voix! Le syndic Xavier Boesiger s'étonne pourtant du résultat final, car la levée des oppositions a été acceptée alors que le plan partiel d'affectation a été refusé. «J'étais déçu, bien sûr, car on pensait vraiment pouvoir faire un pas dans la stratégie 2050 largement plébiscitée par le peuple suisse avec ce projet.»

115

En millions de francs, soit le budget estimé.

15

Comme le nombre d'éoliennes de 150 m projetées. Elles pourraient fournir de l'électricité pour 24 000 ménages.

Que va-t-il se passer? La Municipalité va-t-elle faire comme La Praz et représenter son préavis dans quelques semaines, sans aucun changement? «Ma position n'est pas d'enterrer le projet. On va discuter de la stratégie et des suites à donner à ce projet avec la Municipalité.»

BULLET

Le Conseil communal devait, lui, voter un point supplémentaire: un droit de superficie pour installer deux éoliennes sur des terrains communaux. Ce qui a été refusé. Néanmoins, la levée des oppositions et le plan partiel d'a-

« On se retrouve dans une situation de non solution. Là, on est bloqués et on va discuter avec les promoteurs et les communes concernées. »

Maude Gonther, syndique de Bullet

« Ces votes donnent une assise à notre projet car ils prouvent qu'on est dans un processus démocratique. »

Christian Bernet, porte-parole d'un des promoteurs du projet de La Grandsonnaz, les Services industriels de Genève

fectation ont été acceptés. Sauf qu'un référendum a été demandé, afin que le peuple se prononce sur ce projet. Et, coup de théâtre, un des scrutateurs a quitté la salle, et prévoit de démissionner du Conseil.

FIEZ

Le bureau du Conseil a retiré le préavis de son ordre du jour, afin de se donner plus de temps pour l'étudier correctement. Il devrait passer en automne devant l'organe délibérant.

698

Le nombre d'oppositions reçues contre le projet éolien, dont trois d'ONG, six d'associations et 689 de privés. Sur celles-ci, seules 55 provenaient d'habitants des communes hôtes.

La Fabrique deviendra-t-elle la meilleure entreprise 2022?

CHAMPAGNE Les six finalistes du Prix SVC Suisse romande 2022 ont été dévoilés et parmi eux figure La Fabrique.

Depuis 2005, le jury du Prix SVC Suisse romande part à la recherche des meilleures entreprises de la région pour leur remettre une récompense pour leurs efforts. Cette année, les 17 membres ont retenu six noms parmi près de 80 entreprises, pour prétendre au titre, dont La Fabrique à Champagne!

La société sera passée à la loupe: examen des produits et services proposés, qualité du management, réussite commerciale et potentiel à venir, capacité d'innovation, culture d'entreprise et engagement en faveur du tissu économique et social de leur région... Tout sera analysé au peigne fin. Mais dans la région, on sait déjà que la famille Cornu mérite largement ce prix et son ancrage n'est

plus à démontrer entre les divers soutiens apportés aux équipes de sport, les emplois fournis, son musée interactif et son rayonnement. Son évolution au fil des ans a marqué le jury, qui salue sa capacité d'adaptation autant au marché suisse qu'europpéen.

De la première boulangerie créée en 1934 à La Fabrique d'aujourd'hui, trois générations se sont succédé à la tête de cette entreprise familiale. Spécialisée dans la fabrication de produits de boulangerie fine, elle vend chaque année 150 millions de paquets de flûtes, palmiers, bricelets et autres bretzels qu'elle distribue en Suisse et à l'étranger.

Le jury verra-t-il tout son potentiel? Réponse le 15 novembre. • Com. / Réd.



En 2016, lors de l'inauguration de La Fabrique, Cyril Cornu se doutait-il que l'entreprise serait sélectionnée six ans plus tard pour décrocher un prestigieux prix romand? DUPERRÉX-A

PUB

BBQ POUR TOUS LES GOÛTS



lot de 2

20%

9.50
au lieu de 11.90

Party Grill
Suisse / Import, 2 x 245 g
(100 g = 1.94)



20%

4.40
au lieu de 5.50

Steak de bœuf café de Paris
Suisse, les 100 g



MIGROS
Simplement bien vivre

Offres valables jusqu'au 27.6.2022, jusqu'à épuisement du stock. Société coopérative Migros Vaud.